

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : 7NIEL

Néant ☐

				Exercice N				Exercice N-1	
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	130 299	FB		FC	130 299	240 639
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	7 460	FH		FI	7 460	8 794
	Chiffres d'affaires nets		FJ	137 760	FK		FL	137 760	249 433
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP			1 614
	Autres produits (1) (11)					FQ	2		2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	137 763		251 050
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS			44 880
	Variation de stock (marchandises)					FT			7 708
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV			
	Autres achats et charges externes (3)					FW	63 300		68 848
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	1 326		4 638
	Salaires et traitements					FY			45 420
	Charges sociales (10)					FZ			12 165
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	44 033		52 485
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce			IIS			
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	17		1 236
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	108 678		237 383
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	29 085		13 666	
opérations en numéraire	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 593		3 801
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	2 593		3 801
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 593)		(3 801)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	26 491		9 864	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NCOT-SD

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : 7NIEL				Néant ☐	
				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	31
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HI	31
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				II	(31)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	
Impôts sur les bénéfices (X)				IK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	137 763
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	111 302
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	26 460
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	1 614
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	
		obligatoires		A9	
		dont cotisations facultatives Madelin		A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES				31	
TOTAL GENERAL				31	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL GENERAL					

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : 7NIEL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 7, Avenue NIEL 75017 PARIS

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2023		Exercice N-1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
	Frais de développement	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI	970 000	970 000	970 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ	4 606	2 450	2 156	2 616
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	49 940	48 820	1 119	5 611
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	410 411	260 565	149 846	188 927
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	DB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières	BH	BI	17 804		17 804	16 215
TOTAL (II)		BJ	BK	1 452 762	311 836	1 140 926	1 183 371
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	24 103		24 103	12 544
	Autres créances (3)	BZ	CA	16 274		16 274	7 729
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités	CF	CG	300 372		300 372	149 707	
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI					
TOTAL (III)		CJ	CK	340 750		340 750	169 981
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 793 512	311 836	1 481 676	1 353 353
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : 7NIEL

Néant ☐

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB				
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK)	DC				
	Réserve légale (3)		DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE				
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG				
	Report à nouveau		DH	(53 161)	(62 947)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	26 460	9 786		
	Subventions d'investissement		DJ				
	Provisions réglementées		DK				
	TOTAL (I)		DL	(16 700)	(43 161)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM				
	Avances conditionnées		DN				
	TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP				
	Provisions pour charges		DQ				
	TOTAL (III)		DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS				
	Autres emprunts obligataires		DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	189 647	314 995		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1 269 818	1 059 674		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	23 646	10 046		
	Dettes fiscales et sociales		DY	15 264	11 798		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ				
	Autres dettes		EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB				
	TOTAL (IV)		EC	1 498 377	1 396 514		
	Écarts de conversion passif (V)		ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 481 676	1 353 353		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B				
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
		Écart de réévaluation libre	1D				
		Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 435 361	1 206 866		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7NIEL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 10.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7 AVENUE NIEL

75017 PARIS

R.C.S. 823 877 774 PARIS

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2024**

Le 29 juin 2024, Monsieur Philippe RAYNAL, en sa qualité d'associé unique propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société « 7NIEL »,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes et quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Approbation, s'il y a lieu, des opérations visées par l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'associé unique après avoir entendu la lecture du rapport du président, les explications complémentaires fournies par le président, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont présentés et desquels il résulte un bénéfice d'un montant de 26.460,63 euros.

L'associé unique donne quitus au Président pour sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition faite par le président décide que le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 26.460,63 euros sera affecté au compte « report à nouveau ».

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours de ces trois derniers exercices.



Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne acte au président de l'exécution des prescriptions de l'article L 227-10 du Code de Commerce. En tant que de besoin, elle accepte, ratifie et prend en charge les opérations dont il lui a été rendu compte.

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal.

Philippe RAYNAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raynal', written in a cursive style.

7NIEL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 10.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7 AVENUE NIEL

75017 PARIS

R.C.S. 823 877 774 PARIS

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2024

RAPPORT DU PRESIDENT
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Monsieur,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et à vos statuts, pour vous informer de l'activité de votre Société et vous présenter le bilan et les comptes au 31 décembre 2023.

Les comptes de la société ont été établis sur la base des principes comptables français généralement admis, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivante :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

I - Approbation des comptes 2023 et affectation du résultat

Activité de la société

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 137.760 euros contre 249.433 euros au titre de l'exercice précédent.

Après comptabilisation des charges d'exploitation pour 108.678 euros et des produits d'exploitation pour 137.763 euros, le résultat bénéficiaire d'exploitation s'élève à 29.085 euros.

Après comptabilisation d'un résultat financier déficitaire pour 2.593 euros et du résultat exceptionnel déficitaire de 31 euros, il ressort au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un résultat net comptable bénéficiaire de 26.460,63 euros contre 9.786,12 euros au titre de l'exercice précédent.



Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26.460,63 euros au compte « report à nouveau ».

Dividendes distribués antérieurement

Nous vous rappelons, conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Capitaux propres

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'aucune dépense somptuaire n'est à réintégrer au bénéfice pour l'établissement de l'impôt.

II - Perspectives d'avenir

L'environnement économique étant instable, nous ne pouvons préjuger de la qualité des perspectives d'avenir.

III – Frais de recherche et de développement

Néant.

IV- Liste des participations

Néant

V – Informations relatives aux délais de paiements

Dans le cadre des dispositions de l'article L441-6-1 et D441-4 du code de commerce, nous vous communiquons, en annexes, le tableau relatif aux délais de paiements.

Nous vous invitons maintenant à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

LE PRESIDENT

